



Communiqué de presse intersyndical

Les ministres de l'Éducation Nationale se succèdent...
...mais, en Lorraine, les difficultés de l'École demeurent et s'exacerbent !

Ce lundi 15 janvier 2024, toutes les organisations syndicales représentatives des personnels (FSU, UNSA, FO et Sgen-CFDT) ont décidé de ne pas participer au Conseil Social d'Administration (CSA) académique convoqué ce jour.

Par ce boycott, elles entendent exprimer leur **colère face au nombre important de suppressions de postes** programmées pour la rentrée 2024 en Lorraine.

A la rentrée 2024, dans le **premier degré**, alors que la mise en œuvre des engagements ministériels (dédoublage des classes de Grande Section (GS) en éducation prioritaire, limitation à 24 élèves dans toutes les classes de GS au CE1, prise en compte des effectifs d'ULIS, augmentation de décharge de service pour certain.es directeurs-trices d'école, maintien des écoles rurales...) n'est toujours pas finalisée, il est prévu de supprimer **120 postes** ! En deux ans, ce sont **205 postes** qui seraient supprimés dans notre académie.

Une fois encore, il est prévisible que les postes d'enseignant.es spécialisé.es dans la difficulté scolaire (Rased) mais surtout de remplaçant.es continueront à faire cruellement défaut et que certaines classes, notamment en CE2, CM1 et CM2, risquent de voir leurs effectifs croître.

Dans le second degré, l'académie de Nancy-Metz perdrait **54 postes d'enseignant.es dans les collèges et lycées** généraux, technologiques et professionnels. Depuis 2017, pour les collèges et les lycées de notre académie, ce sont **603** emplois d'enseignant.es qui ont été supprimés.

Ces suppressions ne sont pas le résultat d'une baisse de la démographie, comme cela est prétexté dans le premier degré. Ainsi, dans les collèges, les effectifs sont stables (- 0,1 % !) mais le nombre d'élèves scolarisés en ULIS, et nécessitant donc une attention particulière, augmente (+ 8 %). De plus, les moyens de remplacement restent insuffisants dans l'académie. A titre d'exemple, la mise en œuvre du projet gouvernemental de constitution de groupes de niveau en mathématiques et français en 6^{ème} et 5^{ème} à la rentrée 2024 dans chacun des 216 collèges publics de l'académie nécessiterait la création de plus de 200 postes (soit quasiment l'équivalent d'un poste par établissement).

De plus, **2 emplois de personnels de direction** ainsi que **9 emplois de personnels administratifs** (6 dans les établissements et 3 dans les services déconcentrés de la région académique Grand-Est) sont menacés. Depuis la rentrée 2016, ce sont déjà **107 postes de personnels administratifs** qui ont été supprimés. Ces personnels sont pourtant indispensables au bon fonctionnement du système éducatif comme le montre cet [exemple de dysfonctionnement dans notre académie](#).

Enfin, alors que le gouvernement fait du harcèlement scolaire une priorité, le manque de personnel pour améliorer le climat scolaire est général. Il n'est prévu **aucune création de postes** d'AED, d'AESH, d'assistant.es sociaux, de psychologues de l'Éducation nationale, d'infirmier.es, de médecins scolaires, aucune **création de poste de CPE** (Conseillers Principaux d'Éducation) alors que notre académie n'est toujours pas en mesure d'assurer la présence d'au moins 1 CPE dans chaque établissement.

La dégradation des conditions de travail, la perte du sens du métier, la formation continue saccagée, l'inclusion sans les moyens nécessaires et adaptés à sa réussite, les effectifs nombreux dans les classes... Ce sont les défis de l'École et ils doivent être pris au sérieux. Il est encore temps de renoncer aux suppressions de postes et de recruter davantage de personnels dans l'ensemble des équipes pluriprofessionnelles.